

	Marque de fabrique	Type	F. d'homologation No
Remorque de travail	J E N B A C H	JW 222 SG	CH 9445 03

Constructeur	JENBACHER WERKE AG, A-6200 Jenbach/Tirol (A)		
Identification	"JW 222 SG" sur plaquette du constructeur		
	"2.610" devant No du châssis		
Plaquette constr.	à droite, à l'avant latéralement sur longeron		
Numéro du châssis	à l'avant, sur base du timon		
Importateur princ.	BAUMASCHINEN AG, Badenerstrasse 570, 8048 Zurich		
Véhicule homologué	2.610.1232	Signes fixes dans code du type	JW 222 SG / 2.610

Châssis			
Nombre d'essieux	1	Nombre de roues	2
Suspension	caoutchouc	Direction	-
Frein de service	-		
Frein d'arrêt	mécanique, expansion interne, agissant sur les 2 roues		

Carrosserie	compresseur		Poids	avant	arrière	total
			Poids à vide	50	910	960
Dimensions	int.	ext.	Charge utile ou			
Longueur		2750	Poids de service	50	910	960
Largeur		1320	Poids total			
Hauteur		1560	Garantie fabrique	50	1000	1050
Porte à faux	av	av	Dimens. pneus		165 R 14	
	ar	ar	Ply / bar		R / 2,8	
Empattements			Charge		1100	
Voie	av	ar	pour V max		80	
Dist. anneau axe	av	ar	Vitesse maximale selon constructeur			80
Distance pivot	-	axe ar	Vitesse maximale selon tenue de route			80
			Jante: 4 1/2 ou 5 J x 14			

Equipement		R	(E)
Feux rouges		S1	(E)
Feux stop			
Clignoteurs	av		
	ar	2a	(E)
Catadioptres	av	I	(E)
	lat.		
	ar	III	(E)
Feux de gabarit	av		
	lat.		
	ar		
	ar vers l'av		
Eclairage plaque		2/séparés	
Cale		180x120x120	

Moteur de travail		JENBACH	Type	JW 222
Marque		76 dB/A	à t/min	1500
Bruit		*		
Silencieux		Bacharach	3,0	
Mesure des gaz				
Déparasitage		-		

Indications pour le permis de circulation

Genre remorque	Remorque de travail		
Marque et type	JENBACH	JW 222	SG
FH-No CH	9445 03		
Carrosserie	compresseur		
Poids à vide	960	Charge utile	
Poids de service	960	Poids total	

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

*) Silencieux: 2 = 540 x \emptyset 160 mm 440 x \emptyset 120 mm

Le timon est fixé à la remorque au moyen d'un goujon qui lui-même est verrouillé lorsque la béquille d'appui est repliée en position de marche. La béquille doit également être assurée dans cette position.

A noter dans le permis de circulation:

- La béquille doit être relevée et assurée en position de marche.

Lieu et date de l'homologation

Zurich, 5.12.74

Homologation fédérale des types de véhicules

40789/3